

**PLAN D'ACTION CORPORATION DES RÉSIDENTS DU LAC MIROIR (CRLM) 2025-2027**

	ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES ET INDICATEURS	BUDGET			PORTEUR DE PROJET
				2025	2026	2027	
<b>Section 1</b>							
<b>Sensibilisation, éducation et communication</b>							
1.1	Produire / distribuer des fiches et articles de sensibilisation (cyanobactéries, eutrophisation des plans d'eau, EEE, EAE et les bonnes pratiques).	Éducation et sensibilisation.	Augmentation de la participation des riverains. Diminution de la non-conformité des bandes riveraines. Augmentation du nombre de citoyens sensibilisés.	500 \$	500 \$	500 \$	Association et Municipalité
1.2	Mise à jour du guide des bonnes pratiques / code d'éthique.	Éducation et sensibilisation Communiquer des informations justes et pertinentes aux membres.	Observer des comportements respectueux de l'environnement. Augmentation de la bande riveraine, plantation en bande riveraine.	- \$	- \$	- \$	Association
1.3	Mise à jour du guide du nouvel arrivant.	Éducation et sensibilisation des riverains.	Augmentation de la participation des riverains. Sensibiliser les nouveaux arrivants en lien avec les comportements à adopter en rive.	- \$	- \$	- \$	Association
1.4	Distribution d'arbustes via l'association pour la sensibilisation du reboisement des bandes riveraines.	Reboisement des bandes riveraines.	Mise aux normes des bandes riveraines.	plan municipal	plan municipal	plan municipal	Association
<b>Section 2</b>							
<b>Suivi de la qualité de l'eau</b>							
2.1	Membre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et de la Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau (Fqdlc).	Echantillonnage et transparence.	Obtenir des données et des suivis relativement à la qualité de l'eau du lac. Avoir un soutien et une collaboration avec le MDDELCC.	200 \$	200 \$	200 \$	Association
<b>Section 2</b>							
<b>Suivi de la qualité de l'eau</b>							
2.2	Maintien d'une sentinelle officielle pour la transmission des épisodes de cyanobactéries. Un réseau d'observateurs doit aussi être maintenu et réparti autour du lac.	Transfert des informations relativement aux éclosions de cyanobactéries sur le lac. Signalement COGESAF, ministère de l'environnement et municipalité.	La sentinelle est responsable de faire le suivi des épisodes de cyanobactéries au COGESAF, au ministère de l'environnement et à la municipalité Avoir une sentinelle officielle et des observateurs répartis sur le plan d'eau (5).	- \$	- \$	- \$	Association
2.3	Avoir une équipes de suivi du plan d'eau afin de maintenir une autonomie au sein de l'association pour effectuer l'échantillonnage d'eau (Physico-chimique: phosphore, carbone, chlorophylle, chlorures, transparence).	Mettre en place des sous-comités: Sentinelles / Observateurs. Échantillonneurs de suivi de la qualité de l'eau.	Avoir des personnes-ressources qui pourront faire l'échantillonnage des tributaires + une station.	- \$	- \$	- \$	Association
2.4	Suivi de la qualité de l'eau des tributaires du lac (coliformes).	Faire l'échantillonnage des tributaires Martin, Breton, Bolduc et Thibault. 3 échantillonnages par année; 4 tributaires + branche sud + pointe; Suite à des périodes de pluies; 18 échantillonnages par année au total.	Connaitre les différents niveaux de coliformes de chacun des tributaires.	- \$	- \$	- \$	Association en collaboration avec le RAPPEL. Échantillonnage par l'association et analyse des résultats par le RAPPEL.
2.5	Plan de gestion de castors	Éviter que les castors bloquent l'entrée ou la sortie d'eau du lac.	Maintien du niveau de l'eau stable.	- \$	- \$	- \$	Municipalité

	ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES ET INDICATEURS	BUDGET			PORTEUR DE PROJET
				2025	2026	2027	
<b>Section 3</b>	<b>Prévention EAE</b>						
<b>3.1</b>	Plan de contrôle des bernaches. (Demande de CA)	Limiter l'apport en coliforme fécaux et broutage des berges par les bernaches.	Diminution de la quantité de bernaches sur le plan d'eau.	- \$	- \$	- \$	Association
<b>3.1.1</b>	Recrutement d'une équipe de bénévole pour le contrôle de la bernache.	Avoir une équipe de bénévoles dédié à ce projet pour le suivi des dossiers	Équipe permanente en place.	- \$	- \$	- \$	Association
<b>3.2</b>	Fabrication de bouées de délimitation pour les herbiers.	Délimitation des herbiers pour limiter le passage des embarcations nautiques près des herbiers. Limitation de la propagation par fragmentation.	Délimitation des herbiers sur le plan d'eau.	500 \$	- \$	- \$	Association.
<b>3.3</b>	Mise en œuvre du Guide des administrations locales.	Limiter les impacts des embarcations moteur.	Nombre et puissance des embarcations.	- \$	- \$	1 000 \$	Association et MD
<b>3.4</b>	Diminuer la vitesse sur nos plans d'eau et encourager les bonnes pratiques.	Demander à la Sureté du Québec d'effectuer des patrouilles sur le plan d'eau.	Le nombre de visites par la Sureté du Québec.	- \$	- \$	- \$	Association et municipalité
<b>BUDGET ANNUEL</b>				<b>1 200 \$</b>	<b>700 \$</b>	<b>1 700 \$</b>	
				<b>Total</b>		<b>3 600 \$</b>	